



Coordination
des Infirmiers
Libéraux

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 du CIL

Association **CIL Cannes Le Cannet**
100 Boulevard Paul Doumer
06110 Le Cannet
Tél : 0624271893
Mail : contact@cil06.org
Site : cil06.fr

Cher(e) adhérents(tes)

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **26/09/2025 à 19h30** au **Tennis club de Mougins, 1735 Avenue Notre Dame de Vie, 06250 MOUGINS**

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Point N°1 : Emargement de la liste des présents et vérification des mandats.

Point N° 2 : Présentation du rapport moral du président.

Point N°3 : Présentation du rapport financier sur l'exercice 2024 et présentation du budget prévisionnel de 2025.

Point N°4 : Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration. L'élection est pour un mandat de 2 ans. Est démissionnaire : Jérôme TOURI.

Se représentent : Jérôme TOURI, Safia CHARJET, Janka STOKLOSA

Point N°5 : Adhésion à 100 € pour les personnes ne souhaitant pas la prise en charge du téléphone. Adhésion à 50 € pour les autres.

Point N°6 : Rappel sur les règles d'utilisation du téléphone du CIL.

Point N°7 : Point sur les liens avec la CPTS Cannes pays de Lérins : Discussions en cours pour fusionner avec Sillo CPTS afin de reconnaître le rôle de coordination du CIL et de se faire financer l'adhésion à doctolib Siillo.

Point N°8 : Formations souhaitées par les adhérents du Cil et ses partenaires ?

Point N°9 : Questions diverses et débats.

Les adhérents(tes) qui souhaitent déposer leur candidature pour intégrer le bureau doivent le faire une semaine avant la tenue de cette Assemblée Générale.

Conformément aux dispositions de nos statuts, tous les documents nécessaires à votre information (rapport sur les activités écoulées, compte, ...) sont tenus à votre disposition au siège.

Les résolutions proposées 1 à 6 ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des présents ou représentés.

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions des statuts de notre association, un quorum de **51%** doit être atteint pour rendre les délibérations valables. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale se tiendra, 1 heure après le début prévu.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est important que vous soyez présents. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Un adhérent ne peut être porteur de plus de trois mandats, en plus de sa voix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Dans l'attente de notre Assemblée Générale : je vous prie d'agréer, cher(e) adhérent(te), l'expression de ma considération distinguée.

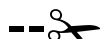
A Le Cannet, le 02/07/2025

Le Président
Patrick Bret



MERCI de confirmer votre venue sur l'adresse contact@cil06.org ou bien de donner votre pouvoir à un(e) collègue (ci-dessous ou téléchargeable sur le site cil06.fr)

Une collation sera proposée afin de faciliter les échanges à la fin de l'assemblée.



Procuration

Merci de remplir cette procuration et de la remettre à la personne de votre choix, qui devra la présenter au bureau pour l'émargement lors de l'Assemblée Générale.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Demeurant à

donne pouvoir à (nom, prénom) :

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CIL du 26/09/2025 qui se tiendra **à 19:30** au **Tennis club de Mougins, 1735 Avenue Notre Dame de Vie, 06250 MOUGINS.**

Date et signature du mandant

Date et signature du mandataire